



Saint-Maur, le 12 janvier 2017

Chers adhérents et chers parents,

Nous vous informons que l'assemblée générale ordinaire du club **Saint Maur Roller** se tiendra le **jeudi 2 février 2017 à 20h00 à la maison des associations, 2 av du Maréchal Lyautey à Saint-Maur. Salle 104**

L'ordre du jour sera le suivant :

- ❖ Rapport moral et d'activité
- ❖ Rapport financier et approbation des comptes
- ❖ Élection et renouvellement de **7** des membres du conseil d'administration.
- ❖ Perspectives et projets pour la saison.
- ❖ Questions diverses.



Vous l'avez compris, votre présence est indispensable.

l'AG sera clôturée par une **crêpe party** : le club offre les boissons et les garnitures, et tous ceux qui désirent participer au concours de la meilleure crêpe peuvent confectionner quelques crêpes afin que l'on puisse juger de leur talent.... Des crêpières électriques seront à notre disposition pour réchauffer les crêpes.

Le bureau



POUVOIR

Je soussigné, licencié à SMR, donne pouvoir à : Pour participer aux votes qui auront lieu lors de l'assemblée générale du 2 février 2017.

Nom du licencié ou de son représentant légal :Signature de licencié :

Saint-Maur Roller

180 avenue de Verdun 94500 CHAMPIGNY / MARNE

<http://saintmaurroller.net>

Association subventionnée par la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés